



ETEX

Société anonyme

Avenue de Tervueren 361

1150 Bruxelles

Numéro d'entreprise : 0400.454.404

RPM Bruxelles – TVA: BE 0400.454.404

Les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, Avenue de Tervueren 361, à 1150 Bruxelles, le mercredi 22 mai 2013 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapports de gestion du conseil d'administration et rapports du commissaire

2. Approbation des comptes annuels consolidés et non consolidés au 31 décembre 2012

Proposition de décision

L'assemblée approuve les comptes non consolidés au 31 décembre 2012 présentés par le conseil d'administration.

Proposition de décision

L'assemblée approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2012 présentés par le conseil d'administration.

3. Affectation bénéficiaire

Proposition de décision

L'assemblée approuve la proposition du conseil d'administration de distribuer un dividende brut de 0,36 EUR par action, soit un dividende net de 0,27 EUR par action, après retenue du précompte mobilier. Le dividende sera payable à partir du 2 juillet 2013 contre remise du coupon n° 10.

4. Décharge aux administrateurs et au commissaire

Proposition de décision

L'assemblée donne décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice 2012.

Proposition de décision

L'assemblée donne décharge au commissaire pour l'exercice de son mandat durant l'exercice 2012.

5. Divers

Conditions d'admission aux assemblées générales et délai pour adresser des questions écrites

Conformément aux dispositions de l'article 25 des statuts,

- les propriétaires d'actions au porteur doivent déposer leurs titres et leurs procurations éventuelles le mercredi 15 mai 2013 au plus tard, au siège de la société ou aux sièges et agences des établissements suivants :
 - BNP Paribas Fortis
 - Belfius Banque
 - Banque Degroof
- les propriétaires d'actions dématérialisées doivent produire une attestation constatant l'indisponibilité de leurs titres jusqu'à la date de l'assemblée, le mercredi 15 mai 2013 au plus tard, au siège de la société ou aux sièges ou agences des établissements suivants :
 - BNP Paribas Fortis
 - Belfius Banque
 - Banque Degroof
- les propriétaires d'actions nominatives doivent aviser la société le mercredi 15 mai 2013 au plus tard, de leur intention d'assister à celle-ci ou de s'y faire représenter.
- si les actionnaires veulent poser des questions écrites aux administrateurs ou au commissaire sur leurs rapports ou sur un sujet mis à l'ordre du jour, celles-ci doivent parvenir à la société par voie postale (Etex SA, Secrétariat Général, Avenue de Tervueren 361, 1150 Bruxelles) ou par voie électronique (e-mail : shareholders@etexgroup.com) le mercredi 15 mai 2013 au plus tard.

Le conseil d'administration.